

WCC-2012-Rec-158-FR

Soutien au *Défi de Bonn* sur la restauration des forêts perdues et des terres dégradées

RECONNAISSANT le rôle central joué par l'UICN qui a fait progresser la restauration des forêts et des paysages, et l'a stimulée ;

CONSCIENT que la restauration des forêts et des paysages peut améliorer la diversité biologique et les services écosystémiques, qu'en particulier elle réduit la pression qui s'exerce sur les habitats et augmente les possibilités d'améliorer ces habitats, qu'elle permet une meilleure connectivité, ainsi que le piégeage du carbone, le contrôle de l'érosion, un meilleur approvisionnement en eau, qu'elle fournit des aliments, des combustibles, des fibres, etc. ;

NOTANT que, selon une analyse réalisée, au niveau mondial, par l'UICN, le World Resources Institute et d'autres Membres de l'UICN, plus de 2 milliards d'hectares de terres déboisées et dégradées, dans les régions tempérées et boréales, offrent des possibilités de restauration des forêts et des paysages ;

NOTANT ÉGALEMENT qu'un Global Partnership on Forest Landscape Restoration (Partenariat mondial pour la restauration des paysages forestiers) a été formé et que les Secrétariats de l'UICN et de la Convention sur la diversité biologique en sont membres, ainsi que des membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, des organisations non gouvernementales, et des entreprises du secteur privé ; et

NOTANT PAR AILLEURS que le *Défi de Bonn sur les forêts, les changements climatiques et la diversité biologique* de 2011, qui a pour objet la restauration de 150 millions d'hectares de terres déboisées et dégradées d'ici à 2020, aura un effet bénéfique sur le changement climatique, la diversité biologique et les communautés qui dépendent des forêts ;

Le Congrès mondial de la nature, réuni à Jeju, République de Corée, pour sa session du 6 au 15 septembre 2012 :

1. PRIE INSTAMMENT les gouvernements, les organisations de la société civile, les sociétés, les instituts de recherche et la communauté des bailleurs de fonds :
 - a. de reconnaître que la restauration des forêts et des paysages a des effets bénéfiques multiples, et capte les synergies des engagements internationaux existants ;
 - b. de décider d'engagements spécifiques en vue de contribuer à l'objectif du *Défi de Bonn* de restaurer 150 millions d'hectares de forêts perdues et de terres dégradées d'ici à 2020 ; et
 - c. de développer des stratégies pour répondre au *Défi de Bonn* et mettre à disposition les ressources nécessaires à cette fin.
2. PRIE la Directrice générale :
 - a. de s'assurer que le Secrétariat de l'UICN apporte son soutien au *Défi de Bonn* en accordant à la restauration des forêts et des paysages une attention particulière, en accord avec le *Programme de l'UICN 2013-2016* ; et

- b. de sérieusement encourager les Membres de l'UICN, le Conseil, les Commissions et les Comités nationaux et régionaux à apporter un soutien actif au *Défi de Bonn*.

L'État Membre États-Unis a versé la déclaration suivante aux procès-verbaux :

« Les États-Unis d'Amérique félicitent l'UICN et le Global Partnership on Forest Landscape Restoration pour leurs travaux. En juin dernier, nous avons eu le plaisir de nous engager à restaurer 15 millions d'hectares au plan national, dans le cadre du *Défi de Bonn*. La restauration des forêts disparues et des terres dégradées est, depuis toujours, aux États-Unis, le fondement de la conservation sur les terres publiques aussi bien que privées. Il est vital d'accélérer le rythme et d'accroître l'échelle de la restauration au niveau mondial et nous nous y employons au niveau international. »